

222

Famille  
Fetta  
de Pignerol?  
Supplément N. 48, cf p. 215

Michèle Fetta, de Pignerol, se réfugiait à Genève en 1567. Est-ce le même qu'on trouve à Lucerne dès 1572? Dans ce cas, il aurait quitté son pays l'année où de grosses menaces étaient faites aux Vaudois, à l'occasion du passage de l'armée du duc d'Albe, allant dompter les Flandres. Le nuage s'était dissipé, Philippe II ayant refusé qu'on détournât ses troupes de leur but principal. Michel sera alors retourné en Piémont. Ne possédant plus rien à Pignerol, où d'ailleurs Birago ne supportait plus les réformes, il aura été se fixer à Lucerne.

Jacques, le père de celui qui vint à Lucerne, mourut avant 1610. C'est tout ce que je sais de lui.

Michel ouvrit à Lucerne une hôtellerie, et les comptes communaux nous le montrent logeant des personnages de passage, d'ordre supérieur. Ainsi, en janvier ou février 1572, on lui rembourse ce qu'il a dépensé « pel disnar di Francesco Franchino di Cavor. » A la fin de 1573 on rend « al Comend. Michele Fetta, hospite di Luserna, le spese del maestro di scola affermato mandato dal Governo, con dire che avea obligo alla comunità se accettava let. lo maestro. »

Le 9 janvier 1593, pendant l'occupation de Briqueras et Cavour par les soldats de Lesdiguières, M<sup>re</sup> Michèle Fetta dépense six florens « per cibarie dei due commissari venuti per li pioneri ch'era la valle tenuta mandar a Cavor, e non vi erano andati. »

on trouve encore Michel à Lucerne en juillet 1596.

Ce bourg avait beaucoup souffert de la guerre et de la peste. D'ailleurs, après le départ de Lesdiguières, les catholiques, irrités de la liberté de religion qu'il avait maintenue, avaient accusé les Vaudois de connivence avec les Français. L'âge aidant, ces considérations semblaient l'avoir induit à quitter ce milieu

panasique, peut-être à la même époque 223  
où son gendre Bertramo en partit pour se rendre  
à Molines.

Le fait est qu'en 1610-1611 M<sup>r</sup> Michele Fetta fu  
Liacomo est nommé parmi les « Anciani e Diaconi della  
Chiesa della religione della Torre » et il est, avec un collègue,  
chargé de recevoir un legs pieux.

Il est encore nommé en septembre 1612 comme « M<sup>r</sup> Michele  
Fetta di Luserna habitante alla Torre. » Il mourut cependant  
avant le 4 mai 1613.

J'ignore le nom de sa première femme, qui fut la mère  
de ses enfants. <sup>son prénom était Ludovico</sup> En mourant, il laissait veuve mad<sup>e</sup> Gabriella  
figlia del fu Michele Collombero, di Cossigliole, habitante alla  
Torre, riformata. » Étant malade, elle dicta son testament,  
le 7 août 1613, laissant plusieurs legs et nommant héritiers uni-  
versels « M<sup>r</sup> Giuseppe Fetta, figlio del fu M<sup>r</sup> Michele suo  
marito, di Luserna, con carigo di egualarsi con M<sup>r</sup> Bartolomeo  
suo fratello, altro figlio fu d<sup>e</sup> Michele.

Le 3 janvier 1615, à la Torre, dans la maison des hoirs père  
M<sup>r</sup> Michel Fetta, elle ajoute un codicille, où elle mentionne  
ses raisons dotales, s'élevant à 1600 florins, elle change quelques  
legs « e conferma heredi universali i nob. M<sup>r</sup> Giuseppe e M<sup>r</sup>  
Bartolomeo Fetta. »

Ni une fois ni l'autre elle ne mentionne la fille de son  
mari, qui s'était probablement déjà mariée avant que sa  
belle-mère entrât dans la maison.

Gabrielle mourut la même année, et le 6 juillet, Joseph, aussi  
au nom de son père, payait un legs « della fu mad<sup>e</sup> Gabriella  
v<sup>va</sup> del loro padre, madregha d'essi fratelli. »

Le Co. Bartolomeo, de la Torre, n'est plus nommé après le  
15 décembre 1616.

Joseph semble être resté à Luserna, où, le 2 juillet 1613,  
il est parlé de la « sala di M<sup>r</sup> Giuseppe Fetta, casa Fetta,  
ruata della Riva. »

En 1615, il était sergent de la milice de Luserna.

Il fut jusqu'en 1619 subeur, avec sa sœur, du fils de  
celle-ci, François Bertramo.

Le le trouve encore mentionné, le 21 décembre 1620,  
où il reçoit une somme due par la commune d'Angrogne  
au pasteur André Chanforan.

La maison de Luserna, à la Ruata Dritta, appartenait en 1655  
à Donneaud, qui dut la vendre au Patrimoine Ducal, le traité de Pignero  
ayant exclu les Vandois du Bourg de Luserna. Fetta mourut en tous cas avant 1657 13/8

Catherine et ses colutours cessèrent, le 12 août 1619, la tutelle de son fils François.

On a vu que son mariage avec G. Antonio Bertramo remonte au moins à l'année 1584. Elle en eut deux fils et une fille: Joseph, François et Marie et resta veuve en 1615.

La cessation de la tutelle est la dernière mention que j'ai d'elle

Elle mourut avant le 2 juin 1622, date à laquelle son fils François revint de France pour s'informer de l'héritage, le trouva si grevé de dettes qu'il y renouça. Par contre, il céda à son père pour 600 florins « le sue ragioni sull'heredità della loro madre fu Caterina ».

